

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14.12.2017

Dossier complet le :

14.12.2017

N° d'enregistrement :

F09317P0393

1. Intitulé du projet

Restructuration et extension du centre commercial de Puget sur Argens (83)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

IMMOBILIERE CARREFOUR

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GILLES COUTENS - Directeur de Construction

RCS / SIRET

323 439 786 00118

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 39° Travaux, constructions et opérations constitués ou en création dont la SDP est < à 40 000m ² et la superficie du terrain est > à 5ha et < à 10ha	Le projet couvre un terrain d'assiette d'une superficie de 6,6 ha. Sa surface de plancher actuelle est de 22 302 m ² et sa surface de plancher projetée est de 25 974 m ² . Le parking existant comporte 1 552 places et le nombre de places du parking projet est de 1 353 places, soit une réduction de 199 places de parkings. Le projet concerne donc la rubrique 39°

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne une restructuration globale d'un centre commercial Carrefour. Il est situé à l'extrémité sud-est de la commune de Puget-sur-Argens dans le département du Var (83), à proximité directe de la Nationale 7, dans la zone Industrielle de la commune.

Le projet consiste en la création de 3 672m² de surface supplémentaire par l'extension de l'hypermarché, le réaménagement de la cafétéria et l'extension de la galerie marchande.

La surface de plancher du projet passera donc de 22 302m² (existante) à 25 974m² (projet).

Le parking est également grandement réaménagé: l'extension de la surface de vente se fera sur une partie des places de stationnement existantes et le parking du personnel sera transféré à l'étage du parking silo déjà existant. Il n'y aura donc pas de création de places de parking supplémentaires. Au contraire, le nombre de places est réduit de 199 pour un total de 1 353 places de parking. Le fonctionnement des flux et du stationnement du site sera assuré selon les conclusions de l'étude de trafic réalisée en novembre 2017 par CG Conseil (étude fournie en annexe).

4.2 Objectifs du projet

Idéalement situé, le projet se trouve dans une zone présentant une bonne accessibilité, entre Fréjus et Puget-sur-Agens, sur la Route Nationale 7 à proximité directe de l'autoroute A8.

Cette zone d'activités constitue un pôle économique structurant pour la ville de Puget-sur-Agens et elle abrite des activités commerciales de grandes et de moyennes importances.

L'objectif général du projet est une meilleure adaptation aux besoins et demandes des clients : le mail est prolongé et des arches colorées pourraient être installées suivant le concept "air de famille" développé par Carrefour Property visant une meilleure orientation par une signalétique améliorée. Cet objectif se fait en lien avec l'objectif

L'objectif du projet est également de développer les énergies renouvelables. Ainsi, 927m² de panneaux solaires photovoltaïques au dessus de l'hypermarché et 803m² au dessus de la galerie marchande sont prévus pour un total de 1 730m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Enfin, la surface des espaces verts sera augmentée de 455m² pour un total de 5 164m². Les espaces verts couvriront ainsi 20% de la surface totale du projet. De plus, le site comptera 12 arbres supplémentaires après projet, soit un total de 126 arbres.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'extension développera une surface de plancher supplémentaire de 3 672 m.

Les éléments suivants seront réalisés durant la phase travaux:

- Démolition/réaffectation d'une partie de la surface de vente existante;
- Création de nouvelles boutiques et de nouveaux services;
- Extension et réaménagement du mail existant et des espaces verts ;
- Réaménagement du parking et transfert du parking personnel dans le parking silo à l'Est;
- Requalification paysagère de l'ensemble du parc de stationnement en vue de la facilitation des parcours clients.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La totalité de l'extension se situe sur des zones déjà imperméabilisées. Aucune surface supplémentaire ne sera imperméabilisée; la gestion des eaux pluviales en exploitation n'est donc pas affectée. Les éclairages du parcours client réaménagé se feront en LED pour une gestion plus économe de l'énergie.

Cette extension est destinée à accueillir des activités de type commerces (moyennes surfaces, boutiques...). Les places de parking seront réduites de 199. Toutes les places réservées au personnel seront transférées en silo. Le parking comprendra 34 places PMR, 22 places familles, 6 places pour véhicules électriques (avec leur borne) et 7 places pré-câblées, 12 places dédiées au covoiturage et 9 places de location. 2 abris comprenant chacun 10 places de vélos sont également prévus pour favoriser l'utilisation des modes de transports alternatifs à la voiture.

Il y a actuellement 2 parkings à L'Ouest pour la clientèle et le personnel. Avec le projet de rénovation, il n'y aura plus qu'un seul parking pour la clientèle, le parking personnel sera transféré à l'étage du parking silo à l'Est.

Enfin, une partie des consommations d'électricité du projet sera assurée par l'installation de 1 730m² de panneaux solaires photovoltaïques.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à deux procédures de Permis de Construire valant Autorisation d'Exploitation Commerciale (construction de plus de 1000m² de surface de vente) à savoir:

- Un Permis de Construire valant Autorisation d'Exploitation Commerciale pour l'extension de surface de vente de l'hypermarché
- Un Permis de Construire valant Autorisation d'Exploitation Commerciale pour l'extension de la galerie marchande

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de terrain	6,6 ha
Surface de plancher créée	3 672 m ²
Places de parking existant	1 552 places
Places de parking projet	1 353 places
Espaces verts	455m ² d'espaces verts créés pour un total de 5 164 m ²
Arbres	12 arbres ajoutés pour un total de 126 arbres projet

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Centre Commercial Carrefour de Puget sur Argens

148 Avenue St Albert
83480 Puget-sur-Argens

Coordonnées géographiques¹

Long. 06°42'16" 101 Lat. 43°26'38" 858

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Sans objet

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sino/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement des Infrastructures routières et ferroviaires de l'État dans le département du Var ont été approuvés le 23 mai 2011 et le 21 juin 2016. Le site est concerné par ces plans de prévention du bruit dans l'environnement en raison de sa proximité avec l'autoroute A8 mais surtout de la Nationale 7 qui borde la limite parcellaire au sud-ouest.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle du projet est située à moins de 500m du pont romain antique (commune de Fréjus) qui est considéré comme un monument historique inscrit et classé.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de Prévention des Risques Inondation a été approuvé par arrêté le 20 décembre 2013. Le site du centre commercial n'est pas concerné par ce risque.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit situé à proximité de la zone de projet après consultation de la cartographie dynamique "Geo-IDE Carto". Le site inscrit le plus proche se trouve dans la commune de Fréjus.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Suite au diagnostic écologique effectué le 12/09/2017 par un écologue qualifié, le site est situé à 400m d'un Site d'Importance Communautaire (FR9301626 - Val d'Argens). Toutefois son influence est très limitée (de très faible à nulle) du fait de la coupure topographique constituée par la Nationale 7.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé situé à proximité de la zone de projet après consultation de la cartographie dynamique "Geo-IDE Carto". Le site classé le plus proche se trouve à 4,4km du projet: "le massif de l'Esterel Oriental".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de prélèvement d'eau : absence de géothermie et pas de prélèvement sur nappe.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de modifications des masses d'eau souterraines. Aucun parking souterrain n'est prévu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura quasiment aucun remblais sur le site suite aux travaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne comporte pas d'espaces naturels remarquables. Les espèces sont communes ou horticoles (diagnostic effectué par un écologue le 12/09/2017). Le site préexistant au projet est caractérisé par une minéralisation quasi-totale des surfaces et une végétation horticole. Aucune des espèces ou habitats inscrits au Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 FR9301627 - Embouchure de l'Argens n'a été inventoriée sur le site lors de la visite du site par un écologue qualifié le 12/09/2017.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 400m d'un périmètre Site à Intérêt Communal (SIC). Cependant, il n'aura pas d'impact sur un habitat ou une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site, conformément au diagnostic de l'écologue effectué le 12/09/2017.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné de toutes zones ZNIEFF aux alentours. La ZNIEFF de type 2 la plus proche est située à 1,5km (Identifiant 930012479 - Vallée de l'Argens, commune de Rochebrune sur Argens).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se limite au terrain déjà artificialisé par le centre commercial
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Puget-sur-Argens comprend une zone comprise dans un PPRT (DPCA) mais cette zone est éloignée du périmètre du projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- L'impact du projet sur les déplacements représente à l'horizon d'ouverture 3,1% des flux. - Le nombre de places parking est réduit et les places du personnel sont transférées dans le parking silo
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase chantier, les opérations à niveau de bruit important seront programmées pour limiter le dérangement. Pendant l'exploitation, concernant les bruits de voisinage, le projet respectera les valeurs limites d'émergence de 5 dB(A) en Journée de 7h à 22h et de 3 dB (A) la nuit de 22h à 7h, conformément au Décret n°2006-1099 en vigueur. L'activité future de l'extension n'est pas de nature à engendrer des nuisances sonores supplémentaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y a aucune activité industrielle prévue sur le site pouvant générer des odeurs. Les produits et déchets issus des parties communes de la galerie marchande, des moyennes surfaces et des boutiques restent stockés et triés dans une zone commune de 31 m² transférée à l'Est du bâti. Il sera veillé à ce qu'il n'y ait pas de gêne particulière pour les occupants et les clients. Les zones d'hypermarché restant en état, il n'y a pas de gestion à l'air libre des denrées et produits.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune activité industrielle prévue sur le site pouvant générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y aura pas de changement d'affectation (cela reste un parking). Le centre commercial était déjà éclairé et la programmation horaire sera la même dans les parties créées dans le cadre du projet. Tous les luminaires créés seront en LED et raccordés sur la programmation horaire.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'abribus au sud du projet est conservé et est situé juste en face du centre commercial. En phase chantier, les engins utilisés auront des moteurs conformes aux normes d'émissions. Les rejets polluants dans l'air seront liés à l'éventuelle augmentation du nombre de véhicules générés par le projet. Pour les limiter, un cheminement piéton plus lisible est aménagé et un local 2 roues au nord ouest est créé, afin de favoriser l'usage des cycles.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y a pas de nouveaux rejets prévus dans le cadre des créations de surface.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y a pas de risque liés aux effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les types de déchets sont les mêmes qu'avant projet. Seules les quantités devraient être augmentées par le développement de nouvelles surfaces de vente.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraîne pas d'imperméabilisation supplémentaire de la parcelle, il se construit sur la partie déjà imperméabilisée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet présente plusieurs améliorations par rapport à l'existant:

- Dans le cadre de la visite du site par l'écologue, des préconisations ont été formulées pour améliorer la biodiversité du site.
- Pour réduire son impact environnemental, le projet prévoit également l'installation de 1 730m² de panneaux solaires.
- Le parcours client sera rendu plus confortable par la mise en place du concept "air de famille" développé par Carrefour Property. Il vise notamment à réduire les nuisances pour les clients tout en leur proposant un parcours plus agréable pour atteindre le centre commercial. Relativement à la gestion des déchets, le local commun existant est transféré à l'Est du bâtiment, dans une zone éloignée des stationnements clients afin de limiter les nuisances olfactives .
- De plus, concernant les nuisances générées par l'augmentation du trafic routier, il convient de noter que le nouveau projet diminue l'emprise des voiries et des parkings, notamment au bénéfice des espaces verts et du mail paysager. Les cheminements seront plus lisibles pour les piétons et plus sécurisés.
- Enfin, concernant le stationnement et les flux de déplacements, le projet propose une autre manière d'aborder le site par un renforcement de la signalétique et par le traitement qualitatif des entrées aujourd'hui secondaires. L'objectif de ce réaménagement est donc d'alléger les trafics qui empruntent la section de la DN7 comprise entre les 2 giratoires. L'impact du projet sur les échanges avec la DN7 au niveau des deux giratoires sera donc minimisé.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne nous semble pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale pour trois raisons principales:

- Le site est déjà imperméabilisé et les différents impacts en exploitation mentionnés précédemment sont déjà existants;
- Conformément au diagnostic de l'écologue, le site ne présente pas d'enjeu écologique notoire. De plus, des préconisations seront faites pour la phase chantier afin d'optimiser la gestion du chantier au prisme des enjeux écologiques.
- Suite aux conclusions de l'étude de trafic en matière de gestion de l'offre en stationnement, les enquêtes montrent que le projet n'est pas de nature à générer une demande qui ne pourra être satisfaite. Même avec la perte de places liée à l'extension côté Nord (ce qui augmente par ailleurs la surface des espaces verts), la demande courante sera très largement satisfaite. Enfin, le projet prévoit d'optimiser la gestion des flux de déplacements par une signalétique et un stationnement adaptés.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Diagnostic écologique du 12/09/2017, réalisé par Arp-Astrance Annexe 8 - Étude de trafic réalisée en novembre 2017 par CG Conseil

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Boulogne-Billancourt

le, 13/12/2017

Signature

Olivier Coutens
Directeur Construction France
58 avenue Emile Zola
92649 Boulogne Billancourt Cedex

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



